Communiqué de presse 27 janvier 2015



UN NOUVEAU JOURNAL DE DEBATS BASE SUR LA LIBERTE D'EXPRESSION

Avez-vous déjà eu des difficultés à vous faire une opinion sur un sujet d'actualité ?
Vous est-il déjà arrivé de lire un article sans vraiment savoir de quoi il s'agissait ?
D'assister à un débat télévisé sans comprendre le fond du problème ?
Ou d'entendre des personnalités réagir à un fait de société sans savoir quoi en penser ?
Sans doute...

Il est, en effet, parfois difficile aujourd'hui de se forger sa propre opinion sur certains sujets d'actualités, et une part grandissante de Français sont aujourd'hui indécis sur l'actualité.

C'est de ce constat que sont partis deux jeunes entrepreneurs pour lancer un nouveau journal, d'un genre complètement nouveau : **un journal de débats gratuit** basé sur la liberté d'expression qui est l'une des principales valeurs de la France.

L'idée du projet le Drenche est de créer un journal qui regroupe dans la même édition des articles partisans de bords différents, en ayant pour chaque grand sujet d'actualité le "Pour" et le "Contre" sur la même page, clairement affichés. L'intérêt est de permettre aux lecteurs de comparer différents points de vue clairs sur un même sujet (d'actualité, événement politique, de société...) et ainsi de se forger sa propre opinion.

En guise de rédacteurs, principalement des personnes engagées, convaincues et convaincantes. Nous voulons des gens qui soient légitimes et compétents sur le sujet dont ils parlent. En d'autres termes bénévoles d'associations, ONG, députés, ministres, parlementaires, maires, médecins, journalistes engagés, experts, etc, viendront prendre la plume pour défendre leur point de vue dans le journal.

Concrètement il s'agit d'un journal de débat papier gratuit distribué dans les grandes villes françaises. Il sera tiré dans un premier temps à 100 000 exemplaires et sa parution sera hebdomadaire. Il sera également disponible par abonnement pour les villes qui ne seront pas desservies par la distribution gratuite. A terme, les créateurs espèrent atteindre les 250 000 exemplaires.

Le mode de financement du Drenche lui permet d'être complètement indépendant. Il n'est pas soumis à l'influence d'une structure politique ou d'un groupe d'influence.

Pour se financer dans un premier temps, les créateurs font appel au financement participatif via la plateforme Kiss Kiss Bank Bank (http://www.kisskissbankbank.com/le-drenche-journal-national-gratuit-de-debats),

« Nous avons la sensation que si les citoyens sont mieux informés, s'ils ont la possibilité de se faire vraiment leur propre opinion, alors la société sera sans doute un peu meilleure ».

Contacts:

Florent Guignard – cofondateur – <u>florent.guignard@ledrenche.fr</u> - 06 47 73 59 01 Antoine Dujardin – cofondateur – <u>antoine.dujardin@ledrenche.fr</u> - 06 59 67 73 54

Site Internet : www.ledrenche.fr